

**Sujet :** [INTERNET] Enquête relative à l'élaboration de la carte communale de Redortiers

**De :** "bonnet montfort" <bonnet.montfort@wanadoo.fr>

**Date :** 28/10/2022 14:09

**Pour :** <mairie.redortiers@wanadoo.fr>

Objet : Enquête relative à l'élaboration de la carte communale de Redortiers

A l'attention de M. le commissaire enquêteur

Par la grâce du dogme de la transition énergétique il est permis aux multinationales de ravager notre montagne de Lure, d'en détruire les paysages, les forêts, la biodiversité, la faune et la flore.

Malgré la volonté gouvernementale exprimée par le préfet qui donne son accord pour l'ouverture à l'urbanisation des secteurs du Contadour et de la Couravoune par dérogation au principe de continuité de la loi montagne (article L 142 - 4 du code de l'urbanisme)

Malgré la CDFENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) qui émet également un avis favorable se satisfaisant d'une réduction de la première version du projet ainsi que soit sur un ancien terrain militaire que le parc photovoltaïque de 6,5 ha soit implanté Elle oublie de tenir compte des surfaces de débroussaillage liées au risque d'incendie et que l'ancien terrain militaire peut être rendu à la nature.

Malgré la Mrae (Mission régionale d'autorité environnementale) qui a émis en Août 2019 la décision n°CU-2019-2295 de ne pas soumettre à l'évaluation environnementale le projet de carte communale de Redortiers vu le peu d'intérêt qu'elle accorde à cette commune.

Malgré la Chambre d'agriculture qui a "le plaisir de donner son Accord au titre de l'article L122-7 du Code de l'Urbanisme" (Expropriation pour cause d'utilité publique)

Et face à eux tous, y compris, maire et conseillers municipaux qui n'assumeront jamais leur responsabilité même pas dans le futur quand leurs comportements seront jugés défavorablement, il est de notre devoir de Provençaux de nous opposer aux appétits financiers qui détruisent notre montagne de Lure

Nous connaissons maintenant les illusions et les mensonges des ces énergies soit disant vertes qui non seulement de nous sauveront pas du dérèglement climatique et des émissions de gaz à effet de serre mais au contraire nous y précipitent en produisant encore plus de CO2 pour leur fabrication et détruisent des sols, des forêts et de la biodiversité pour satisfaire leurs besoins en terres rares.

Pour nous mêmes et ceux qui viendront après nous, la beauté de la montagne de Lure nous est nécessaire ainsi que la liberté et le bonheur qu'elle nous procure.

M. et Mme BONNET René

118 Montée des Esclapes 04600 Montfort et Rue de la Mairie 04109 Mallefougasse